

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21800645000124	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune VILLE DE ROYE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MONTDIDIER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET Assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 21

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 23

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 027 510,38	799 906,27
	+	+	+
R	R		
E	E		
P	E		
O	R		
R	A		
T	R		
S	A		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 227 604,11
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 027 510,38	1 027 510,38

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	909 239,46	545 778,04
	+	+	+
R	R		
E	E		
P	E		
O	R		
R	A		
T	R		
S	A		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	59 445,53	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 422 906,95
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	968 684,99	968 684,99

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 996 195,37	1 996 195,37
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	285 965,55	0,00	296 150,00	296 150,00	296 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 244,26	0,00	175 600,00	175 600,00	175 600,00
014	Atténuations de produits	92 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 344,03	0,00	37 971,77	37 971,77	37 971,77
Total des dépenses de gestion des services		543 553,84	0,00	654 721,77	654 721,77	654 721,77
66	Charges financières	27 540,06	0,00	25 655,27	25 655,27	25 655,27
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	12 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		628 093,90	0,00	740 377,04	740 377,04	740 377,04
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	287 576,60	0,00	287 133,34	287 133,34	287 133,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		287 576,60	0,00	287 133,34	287 133,34	287 133,34
TOTAL		915 670,50	0,00	1 027 510,38	1 027 510,38	1 027 510,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 027 510,38
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	709 000,00	0,00	739 000,00	739 000,00	739 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		709 000,00	0,00	739 000,00	739 000,00	739 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	27 000,00	0,00	10 805,00	10 805,00	10 805,00
Total des recettes réelles d'exploitation		736 000,00	0,00	749 805,00	749 805,00	749 805,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 551,99	0,00	50 101,27	50 101,27	50 101,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		49 551,99	0,00	50 101,27	50 101,27	50 101,27
TOTAL		785 551,99	0,00	799 906,27	799 906,27	799 906,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	227 604,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 027 510,38
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	237 032,07
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	246 878,00	13 560,00	219 235,00	219 235,00	232 795,00
21	Immobilisations corporelles	766 570,34	13 334,25	343 823,36	343 823,36	357 157,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	97 915,00	97 915,00	97 915,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 013 448,34	26 894,25	660 973,36	660 973,36	687 867,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 031,19	20 031,19	0,00	0,00	20 031,19
16	Emprunts et dettes assimilées	197 046,22	12 520,09	198 164,83	198 164,83	210 684,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	217 077,41	32 551,28	198 164,83	198 164,83	230 716,11
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 234 125,75	59 445,53	859 138,19	859 138,19	918 583,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 551,99		50 101,27	50 101,27	50 101,27
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	49 551,99		50 101,27	50 101,27	50 101,27
	TOTAL	1 283 677,74	59 445,53	909 239,46	909 239,46	968 684,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	296 165,89	0,00	159 165,90	159 165,90	159 165,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	225 481,40	0,00	24 478,80	24 478,80	24 478,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	521 647,29	0,00	183 644,70	183 644,70	183 644,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	346 728,37	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	346 728,37	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	871 975,66	0,00	258 644,70	258 644,70	258 644,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE ROYE - BUDGET Assainissement - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	287 576,60		287 133,34	287 133,34	287 133,34
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		287 576,60		287 133,34	287 133,34	287 133,34
TOTAL		1 159 552,26	0,00	545 778,04	545 778,04	545 778,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	422 906,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

237 032,07

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	296 150,00		296 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	175 600,00		175 600,00
014	Atténuations de produits	145 000,00		145 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	37 971,77		37 971,77
66	Charges financières	25 655,27	0,00	25 655,27
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	25 000,00	287 133,34	312 133,34
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		740 377,04	287 133,34	1 027 510,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 027 510,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 031,19	50 101,27	70 132,46
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	210 684,92	0,00	210 684,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	232 795,00	0,00	232 795,00
21	Immobilisations corporelles (6)	357 157,61	0,00	357 157,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	97 915,00	0,00	97 915,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		918 583,72	50 101,27	968 684,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	739 000,00		739 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	50 101,27	50 101,27
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	10 805,00	0,00	10 805,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		749 805,00	50 101,27	799 906,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	227 604,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 027 510,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	159 165,90	0,00	159 165,90
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 478,80	0,00	24 478,80
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		287 133,34	287 133,34
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		183 644,70	287 133,34	470 778,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	422 906,95
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	75 000,00
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	285 965,55	296 150,00	296 150,00
60222	Produits d'entretien	500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	62 000,00	60 000,00	60 000,00
6062	Produits de traitement	35 000,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	265,55	250,00	250,00
6135	Locations mobilières	3 900,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	22 000,00	20 000,00	20 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	800,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	39 600,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	10 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	39 000,00	39 000,00
618	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	3 000,00	3 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	-2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 244,26	175 600,00	175 600,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	40 000,00	40 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	250,00	400,00	400,00
6411	Salaires, appointements, commissions	86 000,00	90 000,00	90 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00	12 500,00	12 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	600,00	800,00	800,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 954,26	5 600,00	5 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 240,00	4 000,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits (7)	92 000,00	145 000,00	145 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	92 000,00	145 000,00	145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 344,03	37 971,77	37 971,77
6518	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6535	Formation élus	11 334,03	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	22 000,00	3 805,00	3 805,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	16 156,77	16 156,77
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		543 553,84	654 721,77	654 721,77
66	Charges financières (b) (8)	27 540,06	25 655,27	25 655,27
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 356,10	25 800,00	25 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	183,96	-144,73	-144,73
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	25 000,00	25 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	12 000,00	25 000,00	25 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	12 000,00	25 000,00	25 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	15 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		628 093,90	740 377,04	740 377,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	287 576,60	287 133,34	287 133,34
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	287 576,60	287 133,34	287 133,34

VILLE DE ROYE - BUDGET Assainissement - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		287 576,60	287 133,34	287 133,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		287 576,60	287 133,34	287 133,34
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		915 670,50	1 027 510,38	1 027 510,38

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 027 510,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 273,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 418,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-144,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	709 000,00	739 000,00	739 000,00
704	Travaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	570 000,00	600 000,00	600 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7068	Autres prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7088	Autres produits activités annexes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		709 000,00	739 000,00	739 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	27 000,00	10 805,00	10 805,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	27 000,00	10 805,00	10 805,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		736 000,00	749 805,00	749 805,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	49 551,99	50 101,27	50 101,27
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	49 551,99	50 101,27	50 101,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 551,99	50 101,27	50 101,27
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		785 551,99	799 906,27	799 906,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	227 604,11
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 027 510,38
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	246 878,00	219 235,00	219 235,00
2031	Frais d'études	234 988,00	218 075,00	218 075,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 890,00	1 160,00	1 160,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	766 570,34	343 823,36	343 823,36
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	13 000,00	13 000,00
21315	Bâtiments administratifs	1 500,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	730 844,75	201 793,36	201 793,36
21562	Service d'assainissement	15 857,38	98 000,00	98 000,00
2158	Autres	1 500,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	3 030,00	3 030,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 868,21	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	97 915,00	97 915,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	97 915,00	97 915,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 013 448,34	660 973,36	660 973,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 031,19	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 031,19	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 046,22	198 164,83	198 164,83
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	78 046,22	79 063,07	79 063,07
1687	Autres dettes	119 000,00	119 101,76	119 101,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		217 077,41	198 164,83	198 164,83
458101	CARON Martine (6)	3 600,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 600,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 234 125,75	859 138,19	859 138,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	49 551,99	50 101,27	50 101,27
	Reprises sur autofinancement antérieur	49 551,99	50 101,27	50 101,27
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	23 869,66	28 269,66	28 269,66
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 753,76	9 753,76	9 753,76
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 928,57	11 118,53	11 118,53
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	959,32	959,32
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		49 551,99	50 101,27	50 101,27
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 283 677,74	909 239,46	909 239,46

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	59 445,53
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	296 165,89	159 165,90	159 165,90
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	273 820,02	159 165,90	159 165,90
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	22 345,87	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	225 481,40	24 478,80	24 478,80
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	50 481,40	24 478,80	24 478,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		521 647,29	183 644,70	183 644,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	346 728,37	75 000,00	75 000,00
1068	Autres réserves	346 728,37	75 000,00	75 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		346 728,37	75 000,00	75 000,00
458201	CARON Martine (5)	3 600,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 600,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		871 975,66	258 644,70	258 644,70
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	287 576,60	287 133,34	287 133,34
28031	Frais d'études	15 084,60	384,60	384,60
28033	Frais d'insertion	0,00	15 000,00	15 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 995,75	6 320,75	6 320,75
28131	Bâtiments	1 050,20	1 050,20	1 050,20
28153	Installations à caractère spécifique	262 584,55	259 414,76	259 414,76
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	712,54	712,54
28182	Matériel de transport	1 612,13	1 612,13	1 612,13
28183	Matériel de bureau et informatique	151,00	151,00	151,00
28184	Mobilier	83,08	83,08	83,08
28188	Autres	3 015,29	2 404,28	2 404,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		287 576,60	287 133,34	287 133,34
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		287 576,60	287 133,34	287 133,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 159 552,26	545 778,04	545 778,04

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	422 906,95
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 684,99

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		248 266,10	I 248 266,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		198 164,83	198 164,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	79 063,07	79 063,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	119 101,76	119 101,76
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 101,27	50 101,27
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	50 101,27	50 101,27
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	248 266,10	59 445,53	0,00	307 711,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		287 133,34	III 287 133,34
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		287 133,34	287 133,34
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	384,60	384,60
28033	Frais d'insertion	15 000,00	15 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 320,75	6 320,75
28131	Bâtiments	1 050,20	1 050,20
28153	Installations à caractère spécifique	259 414,76	259 414,76
28156	Matériel spécifique d'exploitation	712,54	712,54
28182	Matériel de transport	1 612,13	1 612,13
28183	Matériel de bureau et informatique	151,00	151,00
28184	Mobilier	83,08	83,08
28188	Autres	2 404,28	2 404,28
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	287 133,34	0,00	422 906,95	75 000,00	785 040,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 307 711,63
Ressources propres disponibles	IV 785 040,29
Solde	V = IV – II (6) 477 328,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par (1) Le Maire,

A Roye le 12/04/2023

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Roye, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BOITEL Timmy	
BONIFACE Sylvie	
BOURSE Alexis	
CANTREL Freddy	
CARETTE Loïc	
COMTE Marie-Hélène	
DAHLEM Mickaël	
DELACOUR Fanny	
DELNEF Pascal	
DEVILLERS Olivier	
FOY Bastien	
FRANCELLE Justine	
GUIBON Eric	
HENNEBERT Didier	
HEROUART Josiane	
LEMAITRE Elodie	
MAILLE Michaël	
MARETTE Valérie	
MORVAL Didier	
MOUILLARD Kévin	
PECHON Séverine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PLATRIER Lucette	
ROUILLARD Claire	
SENKEZ Emilie	
THEOT Elodie	
TIDDARI Salima	
VELUT Hervé	
VILLET Jean-Luc	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2023, et de la publication le 13/04/2023 à Roye, le 13/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.